

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20161108.5	<p style="text-align: center;"><u>Séance du 08 novembre 2016 à 18h30</u></p> <p>L'an deux-mille-seize du mois de novembre le huit novembre le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p>NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 09 novembre 2016, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 02 novembre 2016 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Etaient présents</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></p>	
<p>Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>	

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LE SALON COURTOIS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Association Le Salon Courtois, représentée par Madame Françoise KOVAZYC, Présidente, dont le siège social est sis : 5, rue de l'Industrie – 25230 SELONCOURT, a organisé du 17 septembre au 25 septembre 2016 à la Vieille Eglise de Seloncourt une exposition Peinture.

Monsieur le Maire propose de soutenir cette manifestation par le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 €.

La Commission Finances, réunie le 27 octobre 2016, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € à l'Association Le Salon Courtois ;
- autorise le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 08 novembre 2016

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER